

LESECHOS

DU BUREAU DU COORDONNATEUR RESIDENT

ANNEE 1 • NUMERO 1 • AVRIL-MAI-JUIN 2016



Nations Unies
MADAGASCAR

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES A MADAGASCAR :

Messages clés passés aux autorités et aux autres parties prenantes au développement

L'évènement marquant de ce trimestre aura été la visite à Madagascar de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, les 10 et 11 mai 2016. L'organisation de la visite, dont le point focal a été le Bureau du Coordonnateur résident, a impliqué toutes les agences, représentées par leurs points focaux dans les différents comités de préparation mis en place pour i) assurer la rédaction des documents de briefing (meeting briefs et country brief) destinés aux membres de la délégation ; ii) préparer les rencontres avec la société civile, les partenaires au développement, le secteur privé et les parlementaires; iii) préparer les visites de sites (CDA et Hôpital Befelatanana) ; réaliser les produits de communication (magazine sur les réalisations du SNU, newsletter ONUFlashMada, pochette de présentation du SNU, communiqués de presse...) ; iv) assurer la logistique et le respect des aspects protocolaires et v) assurer la sécurité.



Le couple Ban Ki-moon avec l'Equipe-pays de Madagascar (photo UN)

Cette visite d'Etat d'une journée et demie du SG de l'ONU lui a permis de passer des messages importants sur la gouvernance, la paix, la stabilité politique, le développement économique et social lors de ses rencontres avec les institutions de l'Etat et les acteurs du développement à Madagascar. Outre la rencontre avec le Président de la République, le point culminant de la visite a été l'intervention du SG au Congrès du Sénat et de l'Assemblée nationale le 11 mai, au cours de laquelle a été lancé également le rapport sur le "Coût de la faim à Madagascar". ■

LE MOT DU CR



Chers collègues,

Vous avez entre les mains le premier numéro du bulletin d'information trimestriel du Bureau du Coordonnateur résident à Madagascar.

Nous sommes heureux de lancer ce bulletin électronique interne du Système des Nations Unies, dans l'objectif de mieux vous informer régulièrement sur les activités de la Coordination. Il sera publié quatre fois par an.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos avis sur le contenu du bulletin et à nous faire part des améliorations que vous souhaiteriez voir.

Bonne lecture et au prochain numéro !

Violette

www.mg.one.un.org

Faisons-nous mieux connaître.
Rendons visibles nos actions.

Envoyez à bcr@one.un.org



Les articles sur
vos activités



Vos success
stories



Vos publications

Nous sommes aussi sur Twitter

Suivez [@MG_One_UN](https://twitter.com/MG_One_UN)

et joignez-vous à la conversation!



A lire également dans ce numéro:

DELIVERING AS ONE

Préparer une meilleure progression vers la réalisation du DaO page 2

POINT SUR LES RÉALISATIONS

Secrétariat du PBF page 3

Bureau du HCDH page 4

OCHA page 5

CINU page 5-6

DIALOGUE EQUIPE-PAYS/PERSONNEL page 6



DELIVERING AS ONE:

Préparer une meilleure progression dans la réalisation du DaO à Madagascar

Madagascar s'est officiellement engagé à être un pays appliquant l'initiative « Unis dans l'action » ou Delivering as One (DaO) en avril 2015. Le DaO est un des éléments importants de la réforme du Système des Nations Unies.

La deuxième moitié de l'année 2015 a été consacrée au partage d'informations générales relatives aux piliers du DaO au niveau de la Primature, du Comité de Pilotage de l'UNDAF et de l'Equipe-pays. Un plan d'action simple a été également élaboré et mis en œuvre durant cette période.

Afin de mieux progresser dans la mise en œuvre de cette approche, qui devrait permettre d'améliorer la synergie des actions des interventions du Système des Nations Unies en réponse aux priorités nationales, et de réduire les coûts de transaction, le Bureau du Coordonnateur résident (BCR) a fait appel à une personne-ressource du bureau de la Mauritanie, recommandée par DOCO (Development Operations Coordination Office) en vue de partager les expériences de la Mauritanie et d'autres pays qui sont un peu plus avancés que Madagascar dans la mise en œuvre du DaO et de ses procédures opérationnelles standards (SOPs).

La mission a pu échanger avec le BCR, les différents groupes de coordination, y compris l'Equipe-pays, les principaux responsables de certains programmes conjoints. Des axes d'actions ont été ainsi formulés à l'issue de la mission et le Bureau du Coordonnateur résident est le premier responsable du suivi des actions à entamer.

Ainsi, pour chaque élément des piliers des procédures opérationnelles standards du DaO, des ajustements ont été proposés. Les éléments principaux étant : l'opérationnalisation du comité de pilotage conjoint Système des Nations Unies-Gouvernement qui fera à la fois le suivi stratégique de l'UNDAF et du DaO, l'amélioration des plans de travail conjoints dont entre autres l'analyse de la complémentarité réelle des actions

des agences dans l'atteinte des Effets, l'amélioration des informations financières pour disposer d'un cadre budgétaire commun annuel.

Les ressources disponibles, les ressources à mobiliser ainsi que les sources de financement devront être mises en évidence. Cela servira également pour les actions de mobilisation conjointe de ressources dont une stratégie devrait être élaborée par l'Equipe-pays. L'ajustement du fonctionnement des groupes de coordination afin d'assurer que leurs attributions constituent réellement une valeur ajoutée dans la mise en œuvre du DaO et de l'UNDAF fait partie défis à relever.

Une analyse des conditions de succès de la mise en œuvre du DaO qui sera utilisée pour mettre à jour le plan d'action DaO 2016 a été aussi proposée par le BCR. Les préalables à la mise en œuvre de cette approche étant une sensibilisation et mobilisation au niveau de la partie nationale et du personnel du SNU pour une meilleure appropriation et connaissance de ce que signifie le DaO et des changements qu'il va induire.

Par ailleurs, pour renforcer le fonctionnement l'Equipe-pays, des termes de référence et un Code de conduite ont été aussi initiés par le BCR et fera l'objet d'approbation par l'Equipe-pays.

Le BCR a également proposé une feuille de route pour la sensibilisation de la partie nationale et du personnel du SNU afin d'assurer une meilleure appropriation de cette initiative. Cette feuille de route sera examinée avec le PMT, l'UNCG et la partie nationale et sera à valider par l'équipe-pays.

Une meilleure implication du BCR dans la capitalisation des leçons apprises des programmes ou initiatives conjoints, y compris l'implication dans l'amélioration des outils de suivi a été initiée au mois de juin 2016. ■

POINT SUR LES RÉALISATIONS DURANT LE SECOND TRIMESTRE 2016

SECRETARIAT DU PEACEBUILDING FUND

Mission dans le Sud de Madagascar

Du 10 au 21 mars 2016, le Secrétariat technique PBF a visité, en voiture, les régions identifiées comme prioritaires dans le domaine 3 du Plan prioritaire pour la consolidation de la paix : « Appui holistique à la stabilisation du Sud ». L'équipe a parcouru 2200 km et a tenu des consultations avec les autorités (du district, des forces de sécurité, de la justice) et des représentants de la société civile à Ihosy, Betroka, Betioky, Bekily, Ambovombe, Amboasary.

Constitution du Comité technique conjoint et évaluation technique des Notes Conceptuelles

Tel que stipulé par les Termes de référence du Comité de pilotage du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, et selon la décision prise par le Comité de pilotage le 8 février 2016, le Comité technique conjoint a été établi en juin 2016. Composé par des experts techniques pluridisciplinaires, une des principales missions du CTC consiste à faire une évaluation technique des notes conceptuelles proposées par les Agences onusiennes et de formuler des recommandations à ces agences et au Comité de Pilotage.

Le 10 juin, le CTC a évalué cinq notes conceptuelles, et ses recommandations ont été partagées avec les agences soumissionnaires et avec le Comité de Pilotage.

Pour rappel et information : le CTC est constitué par des experts venant de différentes entités : des Ministères malgaches, des Représentants des bailleurs de fonds et des organisations de la société civile et du monde académique.

Comité de Pilotage du PBF: 4^{ème} réunion

La quatrième réunion du Comité de pilotage s'est tenue le 30 juin 2016, dans le but de finaliser l'identification des projets à développer pour le Plan prioritaire, sur base des Notes conceptuelles proposées. Le Comité a passé en revue les recommandations du Comité technique conjoint, et les membres ont saisi l'opportunité afin de discuter plus en détail de l'orientation stratégique à donner à chaque domaine prioritaire. Concernant le troisième domaine, le CdP a décidé que les Termes de référence de l'étude anthropologique proposée pour le Sud devaient encore être commentés par les membres du CdP avant que l'étude ne soit lancée.

Le prochain Comité de pilotage a été fixé pour la dernière semaine de juillet afin de valider les documents de projet complets retenus pour financement par le PBF.

Programmation fonds : appui aux agences récipiendaires

Le Secrétariat a facilité trois réunions conjointes avec les agences récipiendaires pour le domaine 1 et 2 ; ainsi que diverses réunions bilatérales ad-hoc pour assister les techniciens des agences dans la finalisation du développement des projets dans les temps et normes du PBF.

Ateliers pour la Réforme du secteur de la sécurité (RSS)

Le Secrétariat PBF a également assisté la préparation de l'atelier de planification opérationnelle et stratégique, qui devait se tenir du 27 juin au 9 juillet. Le Secrétariat a fourni une assistance opérationnelle et financière (finalisation et production de documents, aspects logistiques) ainsi qu'un appui stratégique et de planification. La RSS étant une des trois priorités pour le PBF à Madagascar, quelques trois millions USD sont dédiés pour une première tranche. De ce fait, le Secrétariat a accordé une attention particulière à la coordination des projets proposés dans le cadre du PBF et leur cohérence avec la planification du CTO-RSS (organe actuel de coordination de la RSS à Madagascar). Pour ce domaine, le Secrétariat du PBF se coordonne étroitement avec l'Union Africaine, qui a le leadership politique sur le dossier et avec qui une coopération étroite a été établie pour la question des ateliers.

Sur décision du Gouvernement malgache, ces ateliers ont cependant été reprogrammés pour la fin du mois de août.

Préparation du système de suivi-évaluation avec les représentants de la Partie nationale

Concernant la collaboration avec la partie nationale, notamment dans le domaine du suivi-évaluation, une réunion de mise au point générale a été organisée en avril avec le Point focal du Ministère de l'économie et du plan. Le Directeur général de l'appui au développement est également le coordonnateur du Système national intégré de suivi et évaluation (SNISE), qui a été développé pour appuyer le Plan national de développement. Etant donné les zones conjointes soutenues par le PND et le PBF, une harmonisation des systèmes de suivi et évaluation a également été planifiée et lancée. Cet exercice devra être finalisé d'ici la fin du mois de septembre 2016 pour les deux premiers domaines, et en janvier 2017 pour le domaine 3. ■

BUREAU DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

Visite du Secrétaire-général de l'ONU

Le HCDH a contribué à la facilitation de la rencontre du SG de l'ONU avec les Organisations de la société civile oeuvrant pour la promotion et la protection des droits de l'homme, durant laquelle ont été mis en exergue le rôle crucial de la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'homme ainsi que l'engagement de l'ONU à l'accompagner dans ce sens.



Le couple Ban Ki-moon avec les OSC de Madagascar (photo UN)

Appui à l'opérationnalisation de la Commission nationale indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH)

En poursuivant son initiative d'appui à l'opérationnalisation effective de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), le HCDH a organisé une série de sessions de renforcement des capacités à l'encontre de ses membres. Les sessions qui ont été réalisées avec la coopération des partenaires tels que le Ministère de la Justice, le PNUD, l'OIF, l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH), ainsi que l'African network of Human Rights National Institutions (RINADH), visaient à doter les membres de la CNIDH des compétences leur permettant d'exercer leur mandat avec efficacité, plus particulièrement au niveau de la mission de protection des droits de l'homme et du développement institutionnel et organisationnel.

Appui à l'effectivité du droit et des normes internationaux relatifs aux droits de l'homme

Au début des récentes sessions ordinaires des deux chambres du Parlement, le HCDH a conduit à l'intention de leurs membres des sessions de

renforcement des capacités portant sur le rôle des parlementaires au niveau de l'adoption et de la ratification des instruments internationaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme. Le HCDH a en outre présenté les grandes lignes d'un certain nombre de projets de loi dont le code de communication, le code de nationalité, la loi contre la torture, et des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Education aux droits de l'homme

Au niveau de l'éducation aux droits de l'homme, le HCDH a mis en place un pool de formateurs en droits de l'homme qui assurera d'une manière durable une éducation et une formation en la matière au niveau des Ecoles, Institutions, Plateformes et organisations relevant des entités-clés ayant une implication large et directe en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. Le pool de formateurs regroupera des formateurs et instructeurs issus des entités telles que l'Université, la Société civile, l'Ecole national de la magistrature et des greffes (ENMG), et le Barreau.

En poursuivant son initiative de promotion des droits de la femme, le HCDH a assuré à l'endroit de 48 leaders de groupes féminins dans les villes de Manakara et de Tsiroanomandidy des sessions de renforcements de capacités en matière de promotion de l'égalité de genre, notamment le rôle des leaders féminins dans la promotion et la protection des droits de l'homme, la participation des femmes au processus de prise de décisions, à l'économie, ainsi qu'au processus de la réconciliation nationale.

Des sessions de renforcement des capacités ont été offertes en matière de promotion des droits de l'homme dans le domaine de l'économie et du développement, à Antsiranana à l'endroit de 30 participants issus de différentes entités (société civile, autorités locales, secteur privé).

Le HCDH a entamé à Antsiranana et Toamasina une série de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme à l'endroit des autorités locales incluant des maires et des chefs Fokontany. ■

BUREAU DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES (OCHA)

Soutien à l'engagement du secteur privé aux actions humanitaires

Le Coordonnateur résident et l'UNOCHA ont saisi l'opportunité offerte par la visite du SG de l'ONU pour continuer le plaidoyer au plus haut niveau sur l'implication du secteur privé dans l'action humanitaires et au-delà, notamment dans la résilience.

Avant de quitter le pays pour participer au Sommet humanitaire, la Plate-forme humanitaire du secteur privé (regroupant actuellement 102 grandes entreprises a rencontré le SG de l'ONU, rencontre à laquelle ont été également invités d'autres groupements d'entreprises afin d'appeler les membres de ces derniers à intégrer cette plate-forme. Il s'agit du GEM, du SIM, de la FIVMPAMA, du Groupement pétrolier de Madagascar et du Groupements des entreprises de télécommunications.

Coordination et mobilisation de ressources pour les réponses à El Nino

Par rapport aux 69,9 millions USD requis pour les réponses humanitaires aux effets de la sécheresse/El Nino dans le sud du pays, les efforts de mobilisation de ressources a permis de couvrir vers fin juin 34% des besoins, dont 6 millions USD proviennent directement du fonds CERF géré par OCHA.

Les efforts de mobilisation de ressources continueront dans les mois à venir. Les réponses humanitaires sont achevées à 33%.

Appui au processus Vulnerability Assessment Committee (VAC) Madagascar

Après les élections de 2014 ayant conduit à la reconnaissance internationale, la SADC a repris le processus de mise en place du VAC à Madagascar, processus suspendu en 2009. L'UNOCHA a appuyé le BNGRC dans l'élaboration des TDRs du Comité VAC de Madagascar et l'identification des indicateurs. Le principal mandat de ce Comité est de faire une analyse régulière et un suivi de la vulnérabilité du pays par rapport aux différents chocs.

Le Gouvernement prévoit de lancer officiellement ce Comité au mois de septembre et planifie de sortir la première analyse VAC en novembre.

Appui à la planification sur la préparation à la prochaine saison cyclonique, marquée par le phénomène La Nina

Pour Madagascar, le phénomène La Nina qui suit directement El Nino signifie saison cyclonique intense et précoce. L'UNOCHA, en collaboration avec d'autres agences, a appuyé le BNGRC dans l'élaboration d'un plan de travail annuel du BNGRC, autour duquel tous les appuis de l'Equipe humanitaire

(HCT) et des autres partenaires vont s'articuler. Ce plan de travail se focalise sur la préparation à la prochaine saison cyclonique, mais aussi sur le renforcement des capacités du BNGRC en général. Le plan a été présenté au HCT et au Coordonnateur résident/OCHA, qui feront le suivi et coordonneront les efforts de mobilisation des ressources pour financer les activités prévues. ■

CENTRE D'INFORMATION DES NATIONS UNIES (CINU)

Célébration des journées internationales

Le CINU Antananarivo a organisé des activités de sensibilisation à l'occasion de la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda, commémorée le 7 Avril, à l'intention des étudiants et des jeunes. Ainsi, une exposition, des séances de projection du film « Rwanda, une République devenue folle » ainsi qu'un atelier se sont tenus au long du mois. Le CINU a également co-organisé la cérémonie de commémoration avec la diaspora rwandaise, le 27 avril, à la Maison commune des Nations Unies.

D'autre part, dans le cadre de la Journée des Casques Bleus du 29 mai, le CINU a fait une dotation en documentation sur le maintien de la paix à l'Académie militaire d'Antsirabe et a dispensé une formation en gestion de connaissance à la bibliothécaire de l'académie.

Enfin, dans le cadre de la Journée mondiale de l'Environnement placée cette année sous le thème « Luttons contre le commerce illicite des espèces sauvages », le CINU a participé à la célébration nationale qui s'est tenue au Parc zoologique et botanique de Tsimbazaza le 4 juin. La cérémonie a été suivie du vernissage de l'exposition et du concours sur l'environnement. Le 15 juin, le CINU a organisé un concours d'exposé sur le thème à l'endroit de membres du Club pour l'ONU (CPO) à l'IEP Madagascar. Les lauréats se sont vus offerts des lots venant des agences du SNU.

(Lire la suite à la page



Concours sur l'environnement pour les membres du CPO (photo CINU)

Visite du Secrétaire-général de l'ONU

Le CINU a aussi pris activement part à la préparation de la visite officielle du Secrétaire général des Nations Unies à Madagascar. Il a contribué à la logistique, la communication ainsi que la médiatisation de la visite. Le CINU a également assuré le media monitoring avant, pendant et après la visite du Secrétaire général.

Promotion des ODD

Le CINU a mis en place le réseau pour l'ODD à dans la région du Vakinankaratra et dans la région du Boeny.

Il a également apporté son appui logistique à la tenue de la deuxième consultation nationale pour prioriser et intégrer les ODDs dans les stratégies et politiques de développement dont le Plan national pour le développement (PND), du 6 au 8 juin. ■



Ouverture de l'atelier de consultation nationale sur les ODD (photo PNUD)

Qui sommes-nous à la Coordination?

Mme Violette Kakyomya

Coordonnateur résident

Mme Hasina Rakotondrazafy

Spécialiste en Coordination

Mme Oana Mihai

Secrétaire technique du PBF

Mme Zoé Rasoaniaina

Chargée d'information, CINU

Mme Janie Ramarosandratana

Associée à la Coordination

M. Nirina Haja Andrianjaka

Spécialiste en Suivi et Evaluation

M. Omer Kalameu

Conseiller aux droits de l'homme, OHCHR

M. Rija Rakotoson

Spécialiste aux affaires humanitaires, OCHA

M. El Hadji Fall

Conseiller économique, PNUD

M. Abdoulaye Barry

Conseiller en sécurité, UNDSS

DIALOGUE ENTRE L'EQUIPE-PAYS ET LE PERSONNEL DES NATIONS UNIES À MADAGASCAR



Témoignant du dialogue ouvert entre le personnel, représenté par les différentes associations du personnel, et l'Equipe-pays des Nations Unies, une délégation de présidents d'associations du personnel

a rencontré l'Equipe-pays lors de la réunion régulière de celle-ci, tenue le 29 juin dernier.

Les échanges ont porté sur un éventail de questions importantes touchant le statut du personnel ; la couverture médicale ; la préservation des emplois et le soutien à la mobilité interne ; la sécurité – particulièrement celle du personnel national ; le bien-être du personnel, y compris les services de soutien anti-stress et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, et bien d'autres encore.

D'autre part, l'importance d'informer le personnel sur le contenu du « Delivering as One » (DaO) et les avancées dans sa mise en œuvre à Madagascar, a été soulignée au cours de cette rencontre. Aussi, une assemblée du personnel sera convoquée au mois de septembre prochain, avec deux points principaux à l'ordre du jour : le DaO et la sécurité du personnel.

Il a été convenu d'inviter, une fois par trimestre, la Fédération du personnel (à constituer) aux réunions de l'Equipe-pays pour renforcer cette interaction avec le personnel.

Des échanges francs entre les membres de l'Equipe-pays, lors de sa réunion du 27 juillet, ont permis de d'identifier actions en réponse aux différentes requêtes du personnel. ■